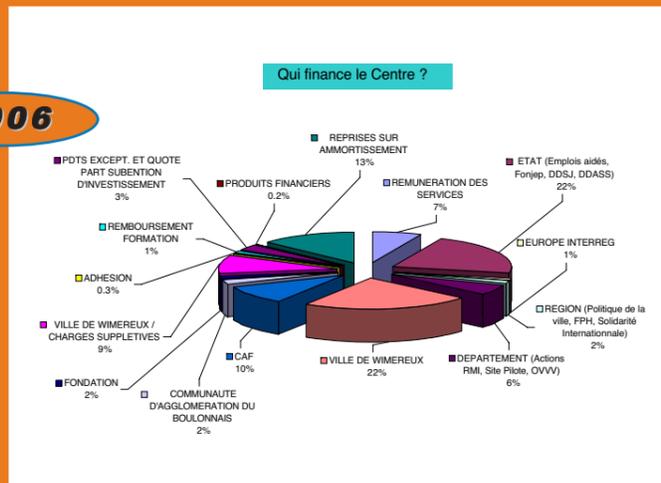
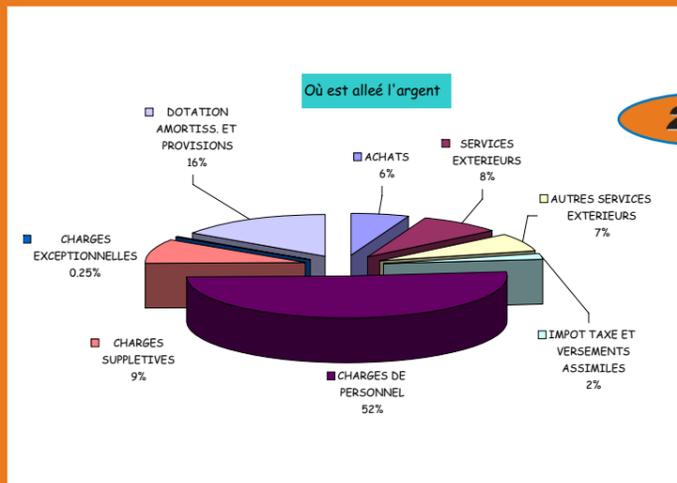


# Bilan financier... Bilan financier...



Ce bilan financier est remis à un commissaire aux comptes chargé de vérifier l'exactitude de notre comptabilité, ce qui vous permet de disposer d'éléments chiffrés et validés par un organisme extérieur certifié. Pour découvrir les chiffres correspondants aux pourcentages, nous vous donnons rendez-vous à notre assemblée générale.

Dans les dépenses, on entend par :

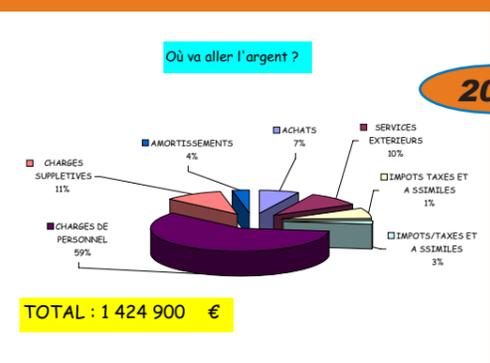
- Achats (EDF, carburant, eau...)
- Services extérieurs : locations immobilières, maintenance, assurances, documentation, formation des bénévoles...
- Autres services extérieurs : publicité, publication (affiches, journaux, pub radio), formation des salariés...
- Impôts, taxes et versements assimilés : taxe sur les salaires, cotisation pour un fonds à la formation, droits divers (SACEM pour les spectacles...)
- Rémunération du personnel : salaires bruts, congés payés...
- Charges supplétives : valorisation des locaux et du personnel mis à disposition par la commune
- Charges exceptionnelles : pénalités, amendes fiscales, créances devenues irrécouvrables (subventions promises mais non parvenues...)
- Dotations aux amortissements et provisions : répartition de la valeur de nos investissements sur plusieurs années (aménagement

nouvelle entrée, ludothèque et atelier bricolage, matériel informatique...)

Dans les produits, on entend par :

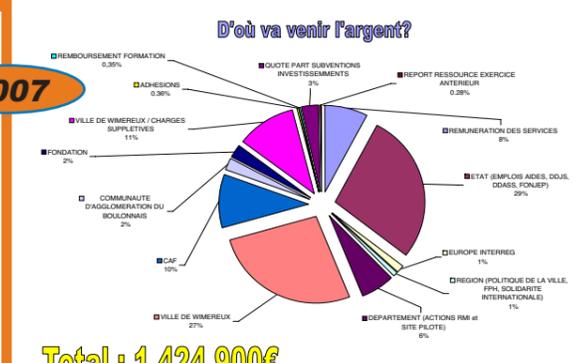
- Participation des usagers : c'est ce que vous payez pour participer aux activités et aux manifestations. S'y ajoutent les aides de la CAF ou du CCAS.
- Etat : CNASEA (il s'agit de la participation de l'Etat au financement des salaires des personnes en contrats "aidés").
- Etat politique de la ville : c'est un financement de l'Etat (ministère de la ville) pour des actions qui concernent principalement le quartier du Baston.
- Le conseil régional Nord - Pas-de-Calais participe au financement de notre journal, au fonds de participation des habitants...
- Le conseil général du Pas-de-Calais
- La ville de Wimereux
- La caisse d'allocations familiales de Calais
- La CAB (Communauté d'Agglomération du Boulonnais)
- Contre partie des charges supplétives
- Remboursement formations (la participation de notre Fonds à la formation pour le personnel qui a suivi une formation).
- Produits financiers (les intérêts bancaires).
- Produits exceptionnels (les subventions).
- Reprise sur provisions et amortissements (ré-affectation des fonds pour les actions qui n'avaient pu être réalisées l'année précédente).

Jean-Claude Pichon,  
Trésorier



TOTAL : 1 424 900 €

## Budget prévisionnel



Total : 1 424 900€

## L'OURS

Le journal de l'assemblée générale du Centre SocioCultuel "Audrey Bartier"  
42 rue du Baston - BP 14 - 62 930 Wimereux  
tel : 03 21 33 29 53  
fax : 03 21 33 19 80  
email : [accueil@cscwimereux.org](mailto:accueil@cscwimereux.org)  
Internet : [www.cscwimereux.org](http://www.cscwimereux.org)  
Directeur de la publication : Michel Goliot  
Rédacteurs en chef : Christophe Ringot, Jennifer-Laure Djian, Christine Saigh  
Imprimerie : ICO  
5000 exemplaires

# Le Wim'Heureux

numéro spécial

# Assemblée Générale

Créé par le Centre SocioCultuel Audrey Bartier  
42 rue du Baston - BP 14 - 62 930 Wimereux  
tel : 03 21 33 29 53 - fax : 03 21 33 19 86  
Courriel : [accueil@cscwimereux.org](mailto:accueil@cscwimereux.org)  
Internet : [www.cscwimereux.org](http://www.cscwimereux.org)



## Une Assemblée Générale ? A quoi ça sert ?

Edito de Michel Goliot, président du Centre SocioCultuel

### Pour faire le point !

Un rendez-vous incontournable, où l'adhérent a tout sa place. Alors n'hésitez pas, venez nombreux le 01 juin 2007 à 19h00.

On ne le dira jamais assez, l'assemblée Générale Ordinaire est le temps fort de notre Association. C'est la possibilité pour chacun de s'exprimer librement sur la politique menée par le Conseil d'administration, sur les actions mises en place par l'équipe pédagogique. On y entend le rapport moral et d'orientation du Président, le rapport d'activité du Directeur. On participe activement à l'élection des membres du conseil d'administration. Pour autant, force est de constater, et ce malgré la forte adhésion à notre association, que trop peu encore se mobilisent à ce débat.

### Pour débattre !

A ce stade, il est normal que nous nous interroguions sur ce constat. Pourquoi cette Assemblée ne suscite-t-elle pas plus d'intérêts ?

Plusieurs pistes sont avancées. D'abord, parce que l'adhérent n'a peut-être pas encore mesuré l'importance de sa place et le rôle qu'il peut y jouer.

Peut-être aussi, que nous ne communiquons pas suffisamment pour vous interpeller. Enfin, le déroulement et l'organisation de cette dernière par sa longueur, dissuadent beaucoup d'entre nous à y participer.

## Rendez-vous le vendredi 1er juin à 18 h 30

### Pour décider !

Dans tous les cas, il nous faut réagir pour le devenir de notre Association. C'est dans cette perspective que je vous invite ardemment à vous y investir. Vous le faites déjà par votre adhésion, vous l'avez déjà fait lorsque notre association était en danger. Alors ne baissez pas la garde, c'est votre Association, il vous appartient de la faire vivre, de lui donner tout son sens, d'apporter toutes les mesures nécessaires à sa pérennité. En ce qui nous concerne, sachez que nous avons d'ores et déjà pris des décisions pour en améliorer la qualité et l'organisation. Une présentation encore plus attractive ponctuera cette soirée. Nous avons changé radicalement l'organisation de l'élection des membres du Conseil d'Administration. Ainsi nous gagnons énormément de temps, qui pourra être consacré au partage des idées.

### Pour s'impliquer !

Il est temps pour chacun d'entre nous de prendre son destin en main. Ensemble, dans la concertation, dans l'échange, nous pourrions continuer à oeuvrer pour que l'habitant puisse s'investir, s'exprimer et s'épanouir dans sa ville.

Je suis profondément convaincu de l'utilité d'un centre socioculturel !

Votre Président,  
Michel Goliot

